

ASSOCIATION DES DESIGNERS INDUSTRIELS DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2016

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de mission d'examen	1
Résultats	2
Évolution de l'actif net	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 10

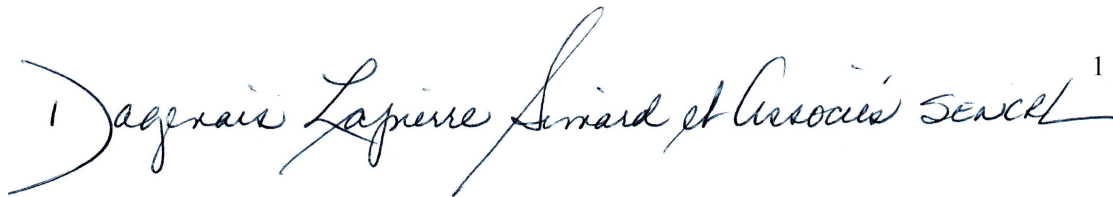
RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux administrateurs de
ASSOCIATION DES DESIGNERS INDUSTRIELS DU QUÉBEC

Nous avons procédé à l'examen du bilan de l'ASSOCIATION DES DESIGNERS INDUSTRIELS DU QUÉBEC au 30 juin 2016 ainsi que des états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date. Notre examen a été effectué conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'organisme.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Montréal, le 13 octobre 2016

¹ Par Chantal Lapierre, CPA auditeur, CA

ASSOCIATION DES DESIGNERS INDUSTRIELS DU QUÉBEC

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016
(non audité)

	<u>2016</u>	<u>2015</u> <u>(redressé)</u>
PRODUITS		
Cotisations des membres	62 648 \$	59 529 \$
Participation des partenaires	14 500	12 250
Diffusion, publicité et commandites	6 300	500
Revenus - Bornéo	2 000	-
Ventes de publications	-	85 863
Subvention - ministère des finances et de l'économie	14 375	30 000
Autres	<u>565</u>	<u>1 501</u>
	<u>100 388</u>	<u>189 643</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	52 693	44 205
Cachets et frais de commissions	33 520	61 264
Comités	12 143	7 871
Papeterie et fournitures de bureau	4 012	4 701
Impression et distribution - revue	-	27 839
Loyer	11 066	11 271
Site web	2 617	271
Télécommunications	1 021	20
Assurances	1 569	1 532
Publicité et représentation	434	8 904
Honoraires	6 635	7 970
Distributions	475	-
Taxes et permis	452	34
Intérêts et frais bancaires	2 575	1 362
Amortissement des immobilisations	<u>6 877</u>	<u>264</u>
	<u>136 089</u>	<u>177 508</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>(35 701) \$</u></u>	<u><u>12 135 \$</u></u>

ASSOCIATION DES DESIGNERS INDUSTRIELS DU QUÉBEC**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016
(non audité)**

	Investi en immo- bilisations	Non affecté	2016 Total	2015 Total (redressé)
	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
SOLDE AU DÉBUT				
Déjà établi	25 052 \$	23 070 \$	48 122 \$	30 875 \$
Redressement sur exercice antérieur (note 2)	<u>-</u>	<u>(20 004)</u>	<u>(20 004)</u>	<u>(14 891)</u>
Redressé	25 052	3 066	28 118	15 983
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(6 877)</u>	<u>(28 824)</u>	<u>(35 701)</u>	<u>12 135</u>
SOLDE À LA FIN	<u>18 175 \$</u>	<u>(25 758) \$</u>	<u>(7 583) \$</u>	<u>28 118 \$</u>

ASSOCIATION DES DESIGNERS INDUSTRIELS DU QUÉBEC

BILAN

30 JUIN 2016
(non audité)

	<u>2016</u>	<u>2015</u> (redressé)
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	10 357 \$	10 074 \$
Débiteurs (note 4)	11 080	29 663
Subvention à recevoir	-	18 793
Frais imputables au prochain exercice	<u>7 892</u>	<u>933</u>
	29 329	59 463
IMMOBILISATIONS (note 5)	<u>18 175</u>	<u>25 052</u>
	<u>47 504 \$</u>	<u>84 515 \$</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	18 041 \$	18 949 \$
Produits reportés	<u>37 046</u>	<u>37 448</u>
	<u>55 087</u>	<u>56 397</u>
ACTIF NET (NÉGATIF)		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	18 175	25 052
NON AFFECTÉ	<u>(25 758)</u>	<u>3 066</u>
	<u>(7 583)</u>	<u>28 118</u>
	<u>47 504 \$</u>	<u>84 515 \$</u>
ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 7)		

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

ASSOCIATION DES DESIGNERS INDUSTRIELS DU QUÉBEC**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016
(non audité)**

	2016	2015 (redressé)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(35 701) \$	12 135 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	<u>6 877</u>	<u>264</u>
	(28 824)	12 399
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	18 583	8 744
Subvention à recevoir	18 793	(18 793)
Frais imputables au prochain exercice	(6 959)	18 660
Créditeurs	(908)	(2 547)
Produits reportés	<u>(402)</u>	<u>(39 440)</u>
	283	(20 977)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	<u>-</u>	<u>(23 993)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	283	(44 970)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>10 074</u>	<u>55 044</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>10 357</u></u> \$	<u><u>10 074</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

ASSOCIATION DES DESIGNERS INDUSTRIELS DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2016

(non audité)

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme constitué sous l'autorité de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objet la promotion et l'amélioration du design pour les produits de fabrication québécoise ainsi que le développement et la protection des intérêts de ses membres. Au sens des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, il est un organisme sans but lucratif et est exempté de l'impôt sur les bénéfices.

2. REDRESSEMENT SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Au cours de l'exercice, l'organisme a changé sa méthode comptable relative à la constatation des produits de cotisation. Au cours des périodes antérieures, l'organisme constatait ces revenus lorsqu'ils étaient perçus ou lorsque l'encaissement était raisonnablement assuré. L'organisme a maintenant décidé de constater ces revenus sur une base d'exercice selon la période couverte par la cotisation. La direction estime que la nouvelle méthode est préférable car elle répond mieux aux critères de constatation des produits.

En conséquence de l'application rétroactive de ce changement, les postes décrits ci-après, aux états financiers au 30 juin 2015 et au 30 juin 2014, ont été augmentés (diminués) des montants suivants:

Bilan au 30 juin 2015

Revenus reportés	20 004 \$
Actif net non affecté	(20 004) \$

Bilan au 30 juin 2014

Revenus reportés	14 891 \$
Actif net non affecté	(14 891) \$

Résultats de l'exercice clos le 30 juin 2015

Cotisations des membres	(5 112) \$
-------------------------	------------

ASSOCIATION DES DESIGNERS INDUSTRIELS DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2016
(non audité)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reportés sont amortis et imputés aux résultats au même rythme que l'amortissement des immobilisations et des charges auxquelles ils se rapportent.

Les revenus de cotisations sont constatés sur une base d'exercice selon la période couverte par la cotisation.

Les autres revenus sont constatés quand les services sont rendus ou les biens livrés.

Apports reçus sous forme de services

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif

ASSOCIATION DES DESIGNERS INDUSTRIELS DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2016
(non audité)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des clients et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et frais courus.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes et les taux et période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Mobilier de bureau	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Dégressif	55 %
Site web	Linéaire	3 ans

ASSOCIATION DES DESIGNERS INDUSTRIELS DU QUÉBEC**NOTES COMPLÉMENTAIRES****30 JUIN 2016**
(non audité)**4. DÉBITEURS**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Clients	9 548 \$	29 392 \$
Taxes à la consommation	<u>1 532</u>	<u>271</u>
	<u>11 080</u> \$	<u>29 663</u> \$

5. IMMOBILISATIONS

	<u>2016</u>		<u>2015</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Mobilier de bureau	1 553 \$	1 513 \$	40 \$	50 \$
Matériel informatique	8 769	7 962	807	1 009
Site web	<u>23 993</u>	<u>6 665</u>	<u>17 328</u>	<u>23 993</u>
	<u>34 315</u> \$	<u>16 140</u> \$	<u>18 175</u> \$	<u>25 052</u> \$

6. CRÉDITEURS

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Fournisseurs et frais courus	13 212 \$	16 757 \$
Salaires à payer	3 597	893
Retenues à la source	<u>1 232</u>	<u>1 299</u>
	<u>18 041</u> \$	<u>18 949</u> \$

7. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 29 667 \$ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2017	9 646 \$
2018	9 887 \$
2019	10 134 \$

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux clients.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Variation des risques

L'exposition de l'organisme aux risques n'a pas changé depuis l'exercice précédent.